

Saint-Maurice-Montcouronne

Bulletin municipal



2

0

2

5



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Mauriciennes, chers St-Mauriciens,

L'année 2024 qui vient de s'achever a été marquée par des événements majeurs, tant à l'international qu'en France. Avant de nous tourner vers l'avenir, il est important de revenir brièvement sur certains de ces faits.

À l'international, 2024 a été une année de tensions et d'espoirs mêlés. Le conflit à Gaza a continué à déchirer la région, soulignant l'urgence d'une solution durable pour la paix. En Syrie, malgré la chute de Bachar El-Assad, la situation humanitaire reste critique, rappelant la fragilité de certaines zones du monde face à l'instabilité. Par ailleurs, les États-Unis ont vu le retour de Donald Trump à la présidence, un événement qui pourrait redéfinir les relations internationales pour les années à venir.

Sur le plan climatique, incendies, inondations, ouragans, deviennent de plus en plus fréquents et violents, provoquant des drames et l'augmentation du nombre de réfugiés climatiques.

En France, 2024 aura été une année mouvementée. Parfois heureuse avec les Jeux Olympiques de Paris, ou la fin du chantier de Notre-Dame, parfois source d'inquiétude, avec la dissolution de l'Assemblée nationale et la recherche d'une stabilité gouvernementale qui suscite encore de nombreuses interrogations.

Comme beaucoup d'autres en France, notre commune a également été touchée par les inondations qui ont fortement affecté certains de nos concitoyens.

Je remercie ici toute mon équipe municipale, ainsi que les agents des services techniques qui ont su être présents sur tous les fronts, de nuit comme de jour.

Merci également aux bénévoles qui ont participé au nettoyage chez certains administrés sinistrés. Merci à Christine Gérard, qui a organisé un repas chaud à la mairie en soirée pour ceux qui en avaient besoin. Ce furent des moments difficiles, peut-être rendus un peu plus supportables par le partage qu'ils ont généré.

Alors je souhaite que tous ensemble, nous fassions de 2025 une année meilleure, sous le signe du partage, de la bienveillance et de la tolérance.

2024 a été pour notre commune une année encore et toujours active.

Les manifestations des associations, mobilisées pour vous faire vivre de beaux moments, ont été nombreuses. Ce sont 25 associations, dans des domaines divers, tels que le sport, le loisir, la culture, la musique, le bien-être, qui vous proposent tout au long de l'année des activités à Saint-Maurice-Montcouronne. Ce sont aussi des associations de parents d'élèves qui œuvrent pour notre école, pour nos enfants.

Alors, vous savez que sans les bénévoles qui les animent, rien n'existerait. Je voudrais que nous les remercions toutes et tous pour leurs actions, et leur fort engagement. Grâce à eux, des liens forts se tissent, et il est important qu'ils perdurent et que nous les soutenions car nous avons une véritable chance de les avoir.

Et comme chaque année, nous bénéficions de la très belle décoration devant la mairie, réalisée par le Comité des Fêtes. Merci à eux pour le plaisir qu'ils nous offrent.

En 2024, l'équipe locale du Téléthon a réussi une belle manifestation avec des animations des plus sympathiques, joyeuses et entraînantes. Et cette année encore, c'est un franc succès. Bravo à M. Alphonse, à l'équipe enseignante, au personnel communal, aux associations et aux parents, car la course du muscle a dépassé toutes les attentes avec un record de 1297 €.

Les autres activités ludiques, sportives, de loisirs, culturelles ou musicales, mais aussi la fameuse tartiflette, toutes réunies, ont également performé, car elles y contribuent pour 4543,71 €, tandis que les dons ont atteint 1517,60€.

C'est une performance globale avec une collecte de 7358,31€, un exploit partagé par tous.

Merci à tous les bénévoles qui contribuent avec enthousiasme à faire avancer cette cause, merci à vous d'y avoir participé !

Dans le registre des « petits plaisirs du quotidien », nous pouvons nous féliciter d'une belle offre gourmande échelonnée sur différents jours de la semaine avec des choix variés, grâce aux food-trucks qui savent nous allécher avec burgers, pizzas, bretzels et petits plats mitonnés, sans compter le marchand de légumes du mercredi.

Au premier trimestre, cette offre devrait s'étoffer avec un nouveau food-truck qui proposera des crêpes salées/sucrées.

Côté école, la rentrée scolaire s'est très bien passée, avec 4 classes élémentaires et 3 classes de maternelle, soit 175 enfants. Merci au personnel enseignant pour leur engagement et merci à l'ensemble du personnel communal qui a su s'adapter à cet accroissement, accompagné par Gaëlle Bressanelli et son équipe pour la mise en place et le suivi de l'organisation du périscolaire et de la cantine.

Cette année, nous assistons au renouveau du Conseil des Jeunes, grâce à l'initiative de Gaëlle Ferreira. Je suis fier d'accueillir ses nouveaux membres, car il est important pour une commune de bénéficier du regard de ses jeunes pour réfléchir à la manière d'améliorer le quotidien de notre village. Alors merci à Gaëlle pour ce super travail, aidée en cela par des membres du conseil municipal, mais aussi par des parents bénévoles.

Pour la partie des travaux, la rénovation de la salle polyvalente est pratiquement terminée. Ce chantier, nécessaire à son amélioration, nous a permis de baisser fortement notre impact énergétique.

Pour améliorer votre quotidien, des aménagements de trottoirs, des réparations de routes, une meilleure signalisation, mais aussi des bancs, des racks à vélos,... ont été réalisés et mis en place.

En revanche, la voie piétonne sécurisée vers l'école, au départ de la rue des Ormes, est retardée du fait d'un problème de succession.

D'autres projets se concrétisent : les premiers éléments de vidéoprotection vont ainsi bientôt être installés, et de nouveaux éclairages publics en LED solaires, subventionnés, vont être posés.

Je sais que ce n'est jamais assez, mais nous poursuivrons nos efforts, malgré une probable diminution de nos moyens financiers.

Christian Delomme et son équipe sont à l'ouvrage pour répondre à toutes ces problématiques.

Des réunions avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et les Architectes des Bâtiments de France concernant l'église et le lavoir ont enfin eu lieu et nous attendons maintenant les propositions des divers organismes pour décider des travaux et de leur financement. Notre lavoir vient déjà d'être classé aux bâtiments patrimoniaux de la région Île-de-France. David Martins suit ces dossiers et nous reviendrons vers vous prochainement pour vous en informer.

Cette année passée, nous vous avons proposé 3 collectes de sang en collaboration avec l'EFS. Ces opérations sont plus que nécessaires pour répondre aux besoins croissants de sang et nous remercions les donateurs pour leur générosité.

Les actions du CCAS pour nos aînés sont multiples : goûters, distribution de muguet, pique-nique, remise des cadeaux de Noël et repas des aînés avec 115 convives, heureux de partager ce moment de bonne humeur. Merci à Michèle Morceau et son équipe pour leur engagement et leur disponibilité, reconnus et appréciés dans notre village.

Vous pouvez toujours retrouver les communications communales sur notre site internet, dans les Flashs qui suivent nos conseils municipaux, le bulletin annuel, et également, sur notre page Facebook « St Mauriciens » ou sur Panneau Pocket, notamment pour les alertes. Merci à Dominique Martini et Christine Graziani pour ce travail essentiel.

Je vous rappelle que pour 2025, chacun doit être équipé d'un composteur, et que pour en bénéficier, il vous suffit d'assister à un atelier. Ils ont lieu un peu partout sur notre communauté de communes et vous pourrez en retrouver le calendrier sur le site de la CCPL. N'oubliez pas, non plus, que pour accéder aux déchetteries depuis le 1^{er} janvier, vous devez posséder la nouvelle carte d'accès du SIREDOM, délivrable en s'inscrivant en ligne sur le site de la CCPL.

En parlant de déchets, je suis en colère contre le nombre toujours croissant d'incivilités : des dépôts d'objets près des bornes d'apport volontaire, des sapins de Noël sur les trottoirs, des déchets verts ou autres dans les chemins communaux, sans compter la prolifération des déjections canines sur les bandes enherbées le long des maisons, mais de plus en plus aussi sur les trottoirs. Il s'agit d'une question de civisme mais surtout de respect d'autrui et il est malheureux de constater combien il est difficile de mettre un terme à ces comportements.

Nous poursuivons nos actions pour faire en sorte que notre village reste toujours agréable à vivre, et je souhaite sincèrement remercier encore mon équipe municipale pour son implication. En ces temps qui deviennent si compliqués, « ils font le job », comme on dit, au détriment parfois de leur vie familiale.

Je remercie également chaleureusement les membres du Conseil des Sages, toujours prêts à nous aider dans nos divers projets.

Et tout ceci ne se fait pas sans la participation importante de tous les employés municipaux, à la mairie, à l'école, dans le cadre des services techniques. Chacun œuvre dans son domaine pour vivre mieux dans notre village. Je les remercie personnellement et au nom de toute l'équipe municipale.

Je vous souhaite à toutes et tous une heureuse année, à Saint-Maurice-Montcouronne !

Votre maire, William Berrichillo

SOMMAIRE

Votre Mairie	5
Services & contacts	6
Informations pratiques	8
Professionnels	10
Restauration	11
SIREDOM	12
Finances	13
CCAS	14
Conseil des Jeunes	15
Vie scolaire	16
Urbanisme	20
Travaux	22
Rénovation énergétique et bâtiments	23
Voirie et espaces extérieurs	25
Travaux Enedis	27
Inondations octobre 2024	28
Agenda	29
Annuaire des associations	30
État civil	44



Le Maire



William Berrichillo

2^e Vice-président de la CCPL,
Délégué à l'Organisation des transports (hors liaisons douces)
et au Développement économique
Vice-président Syndicat de l'Orge et Eau Ouest Essonne

Les Adjoints



Dominique Martini
1^{re} Adjointe
Communication, Jeunesse,
Associations



Christian Delomme
2^e Adjoint
Travaux, Sécurité



Gaëlle Bressanelli
3^e Adjointe
Enfance & Vie Scolaire



David Martins
4^e Adjoint
Urbanisme



Michèle Morceau
5^e Adjointe
CCAS, Fonctionnement
Général

Les Conseillers



Anne Loureiro



**Dominique
Masson**



Christine Graziani



Patrick Favre



Joëlle Duperrier



Philippe Cloup



Elise Lutjens



Thierry Jacquin



Gaëlle Ferreira



Sébastien Cordin



Catherine Fischer



Alain Passier



Simon Gay



SERVICES ADMINISTRATIFS

Thaïs	COUSIGNÉ
-------	----------

Christine	GERARD
-----------	--------

Benoît	MARY
--------	------



VIE SCOLAIRE

SERVICES TECHNIQUES

Nicolas	DECHIRAT
---------	----------

Anthony	NICOLAU
---------	---------

Gilles	PEGAITAZ
--------	----------

Merci à toutes et tous pour leur implication, dans l'accompagnement de vos démarches, l'entretien et l'embellissement de votre village, le soin de vos enfants !

Philippe	ALLEAUME
----------	----------

Irina	DE JESUS FERNANDES
-------	--------------------

Morgane	DE SAN FELIX
---------	--------------

Nadia	DJAFRI
-------	--------

Maxime	FRECHE
--------	--------

Martine	GOUROU
---------	--------

Isabelle	LABARRE
----------	---------

Sophie	LABED
--------	-------

Christine	LAURENT
-----------	---------

Mathieu	LUSSIANA
---------	----------

Roseline	POMAREDE
----------	----------

Votre Mairie

Ouverture au public

Lundi 15h - 17h30

Mardi 8h - 19h (présence d'un adjoint après 18h)

Mercredi 8h30 - 17h30

Judi 15h - 17h30

Vendredi 15h - 17h

Samedi 9h00 - 12h00 Les 1^{er} et 3^e samedis du mois
(avec commission urbanisme)

Téléphone : 01 64 58 91 55

Télécopie : 01 64 58 83 80

CCAS : 06 49 48 74 60

Email : accueil@mairie-smm91.fr

Site : <http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>

Page Facebook : « saint-mauriciens »

PanneauPocket : <https://app.panneaupocket.com/>



Vos services en mairie	accueil@mairie-smm91.fr
	elections@mairie-smm91.fr
	etat-civil@mairie-smm91.fr
	finances@mairie-smm91.fr
	periscolaire@mairie-smm91.fr
	travaux@mairie-smm91.fr
	urbanisme@mairie-smm91.fr
Le maire	maire@mairie-smm91.fr
CCAS	ccas-affaires_sociales@mairie-smm91.fr
Enfance et vie scolaire	petite-enfance@mairie-smm91.fr
	vie-scolaire@mairie-smm91.fr

Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 79 00

Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous organisons chaque année « l'accueil des nouveaux arrivants ». C'est avec plaisir que nous faisons ainsi connaissance avec ceux qui viennent s'installer dans notre village.

Il n'y a pas d'obligation à se présenter en mairie lorsque l'on emménage dans une ville. Cependant, nous vous invitons à le faire, par le moyen qui vous convient le mieux (à l'accueil, par mail, via le site...), afin que nous puissions vous communiquer les informations susceptibles de vous intéresser, et vous inviter à cette réunion « d'accueil ».

De même, pensez à inscrire vos noms sur votre boîte aux lettres, c'est utile pour le facteur, mais aussi lorsque nous distribuons des publications internes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros d'urgence

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Urgences	112
Urgences SMS	114
Centre antipoison	01 40 05 48 48
SOS médecin	0826 889 191
Enfants en danger	119
Stop au harcèlement	3020

CPAM

Adresse postale : 91040 EVRY Cedex
Site : <https://www.ameli.fr>
Agence : 5 rue du Facteur Cheval 91000Évry

Allo Service Public 3939

Service de renseignement administratif interministériel 8h30 à 18h15.
0,15€/ minute + prix de l'appel
<https://www.service-public.fr/>

Préfecture

Boulevard de France 91010 Evry cedex
Tél : 01 69 91 91 91
<https://www.essonne.gouv.fr/>
Mail : prefecture@essonne.gouv.fr

Sous-préfectures

- Avenue du G^{al} de Gaulle, 91125 Palaiseau
Tél : 01 69 91 91 91
Mail : prefecture@essonne.gouv.fr
- 4 Rue Van Loo, 91150 Étampes
Tél : 01 69 91 91 91
Mail : sp-etampes@essonne.gouv.fr

Centre des impôts d'Arpajon

29 avenue du G^{al} de Gaulle, 91290 Arpajon
Tél : 01 69 26 84 00

Pharmacie de garde

Le commissariat d'Arpajon, au 01 69 26 19 70, vous transmettra les coordonnées de la pharmacie de garde. La nuit, pour des raisons de sécurité, la pharmacie ne vous servira que si elle a été prévenue préalablement par le commissariat.

On peut également retrouver la liste des pharmacies de garde du département, sur le site internet : <https://monpharmacien-idf.fr/>

Médecin de Garde

La nuit et le week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro unique de Permanence médicale au 01 64 46 91 91., ou **SOS médecin** 0 826 889 191

Consultation juridique gratuite

Maison de justice et du droit
rue des Bergères 91940 LES ULIS
Téléphone : 01 64 86 14 05

Paroisse de Saint-Maurice-Montcouronne

Elle fait partie du Secteur pastoral de Limours
Prêtre responsable du secteur **Père Christian Remond**
Accueil: 06 86 75 18 51
4, rue Maurice Béné - Limours

La Paroisse dépend du groupement de Briis-sous-Forges
Prêtre responsable: **Père Casimir Odjo**
Presbytère: 01 64 90 70 52
9 rue de l'Orme Maillard - Briis-Sous-Forges

Vos contacts sur Saint-Maurice-Montcouronne :

Ghislaine Rocher: 06 72 81 79 89

La messe est célébrée tous les 3^e samedi du mois (sauf pendant juillet et août) à 18h

mail : secteurcatho.limours@wanadoo.fr

Site : <http://www.secteurlimours-catholique.fr/>

Syndicat de l'Orge

<http://www.syndicatdelorge.fr/>

Tél : 0805 29 20 90

Mail : info@syndicatdelorge.fr

63, route de Fleury • 91172 Viry-Châtillon cedex

Vigilances crues

Site : <https://www.vigicruces.gouv.fr>

SEOE (Syndicat Eau Ouest Essonne)

<http://www.eauouestessonne.fr/>

24, rue du Général Leclerc 91470 FORGES-LES-BAINS

Tél : 01 64 59 05 59

Demande dépannage urgent 01 85 46 17 99

France Travail : 3, Avenue Eugène Vernholes 91410 Dourdan

Appelez au 3949 Site : <https://www.francetravail.fr/accueil/>

Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 79 00 Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

CCPL Emploi

<http://www.cc-paysdelimours.fr/offres-emploi>

Transport : Gare autoroutière de Briis sous Forges

Tél : 01 64 90 35 09

Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/transport-gare-autoroutiere>

TRANSDEV

Tél : 01 60 85 32 76

Site: <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Lignes Express 91.02 et 91.03

Francilîté Ouest Essonne : <https://www.transbus.org/reseaux/91.html>

Standard : 01 64 94 55 45

PC Régulation disponible 7j/7 et 24h/24 : 01 64 94 17 83

Ligne Express 91.04

Albatrans : <http://www.albatrans.net>

01 60 79 52 32

Gestion des déchets

Points de collecte sur Saint-Maurice-Montcouronne :

Rue de la Fontaine du Saule (bas de l'école)

Rue du Pressoir (parking du Bidon)

Rue de Berchevilliers (parking de la Salle Polyvalente)

Les conteneurs

Le Siredom ne fournit pas les bacs d'ordures ménagères et déchets verts. Vous pouvez vous en procurer en magasin de bricolage.

Le Siredom fournit gratuitement les bacs de tri sélectif pour une 1^{re} installation ou un remplacement.

Formulaire en ligne : <http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/demande-de-bac-jaune-particulier/>

Vous pouvez également en commander au 01 69 74 23 50 ou collecte@siredom.com

Type de déchet	Couleur de la cuve	Couleur du couvercle
Ordures ménagères	Grise	Gris
Emballages (hors verre) et papiers / cartons	Grise	Jaune
Déchets végétaux	Grise	Grenat

Collecte à la demande

Un service d'enlèvement est disponible au **09 78 08 24 25 sur rendez-vous**.

Le tarif est de 45 € par enlèvement dans la limite de 2m³. Pour cela, contactez la recyclerie du Gâtinais au 09 78 08 24 25, pour convenir d'un rendez-vous

Ce service est gratuit une fois par an, pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées. Attention, seuls les encombrants annoncés par téléphone lors de la prise de rendez-vous seront collectés.

Les professionnels sur le village

ALOGARDEN

Aménagement et entretien de jardins, élagage et abattage d'arbres

M. Eric GRAMAIN : 06 83 53 77 72

CADRE ET LUMIERE

Conseil et réalisation de travaux d'encadrement

3, place de l'église

01 64 58 89 05

<https://cadreetlumiere.fr/>

ECLAT DE RIRE

Jeux en bois et animations

06 17 25 30 22

Entreprise BEIGEAUD

Électricité générale, domotique, projets neufs, rénovations, dépannages, maintenance et installation

01 69 94 92 52

LA CARRIOLE DE POLICHINELLE

Boutique Itinérante de Jeux de société Adultes & Enfants

06 89 09 29 16

lcdp91@gmail.com

<https://www.facebook.com/lc2p91>

LES PETITES CRÉATURES

Créatrice d'émotions et de souvenirs précieux pour les mamans et leur bébé

06 21 32 57 32

contact@lespetitescreatures.com

<https://www.facebook.com/lespetitescreatures>

<https://lespetitescreatures.com/>

M.T. COIFFURE À DOMICILE

06 11 20 36 33

Maison médicale

Au 10, rue de Bourguignette (en face de la mairie), vous pouvez vous adresser à différents professionnels :

OSTEOPATHE

Mme Mylène DELANNOY

Rendez-vous en ligne sur Doctolib

ou par téléphone, en cas d'urgence au 07 82 64 64 91

ORTHOPHONISTE

Mme Marion CHASLIN

Spécialisée pour les adultes

01 70 62 44 21

PSYCHOPRATICIEN

M. Sébastien JAKUBOWICZ

06 50 16 76 29

sjpsychotherapie@gmail.com

Informations pratiques

Rez-de-chaussée

Accès handicapé

Parking gratuit

Si d'autres professionnels sur le village souhaitent être mentionnés sur notre site, et dans le prochain bulletin, ils peuvent se faire connaître en mairie.

Salles communales

Lieux de festivités, d'activités associatives, elles sont également proposées à la location (renseignements en mairie).



Salle du Bidon
Rue du Pressoir



Salle polyvalente, Alfred Lucas
Rue du Pressoir

FOOD TRUCKS

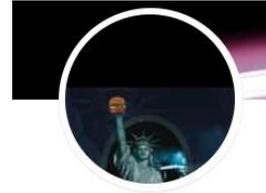
Sur la place de la mairie, vous disposez de propositions diverses, tout au long de la semaine :

EMY'S BURGER

Burgers gourmets et gourmands

Le mardi : de 17h30 à 21h

06 46 29 54 13 et sur [Facebook](#)



Emy's burger

- ◆ Food truck
- ◆ burgers maison
- ◆ frites maison
- ◆ Viande française

LA PART BELLE

Traiteur : gastronomie française

Le jeudi : de 17h30 à 21h30

06 52 56 50 80

<https://www.facebook.com/Lapartbelle91/>



ONCLE PIZZ

Pizzaïolo

Le samedi : de 17h30 à 21h30

07 87 38 88 52 et sur [Facebook](#)



LES MEYER BRETZELS

Fabrication, cuisson et vente de :

- Bretzels traditionnels alsaciens
- Tartes flambées
- Hot dogs de Franck
- Frites maison

Le dimanche : de 18h30 à 20h30

06 17 96 75 77 et sur [Facebook](#)



Les Meyer Bretzels



06 17 96 75 77

Vive l'Alsace!



MARCHAND DE FRUITS ET LÉGUMES

Le mercredi, de 10h à 17h



Et peut-être plus encore en 2025...

Déchèterie de Briis-sous-Forges

Nouveau : ouverture tous les jours !

Horaires d'ouverture :

- **Du lundi au vendredi** : de 10h à 12h et de 13h à 16h45
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 13h à 16h45
- **Le dimanche** : de 9h à 12h

L'ensemble des éco-centres est fermé le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

- Les jours fériés, les déchèteries habituellement ouvertes sont fermées l'après-midi et accessibles le matin de 9h à 12h.
- Horaires d'hiver : Du 15 octobre au 31 mars, fermeture à 16h45
- Horaires d'été : Du 1er avril au 14 octobre, fermeture à 17h45

Portail déchèteries particuliers : Ecocito



Si vous ne l'avez pas fait depuis juillet 2024, vous devez modifier votre carte d'accès en déchèterie en janvier 2025.

Elle sera rattachée à votre compte en ligne dès sa création. Vous devez créer votre compte en ligne pour obtenir une carte. Elle vous sera remise par votre Communauté de communes, ou votre Mairie.

Pourquoi ?

- Obtenir votre carte d'accès en déchèterie
- Justifier de votre lieu d'habitation
- Suivre vos passages en déchèterie
- Renouveler facilement votre carte en cas de perte ou de vol

Comment ?

Sur le site : <https://siredom.ecocito.com/>

Et retrouvez de nombreuses informations utiles sur le site du Siredom pour mieux gérer vos déchets, recycler, composter, ...

<https://www.siredom.com/>

2025 SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

CALENDRIER DE COLLECTE

	MATIN <small>sortir son bac la veille au soir</small>	APRÈS-MIDI <small>sortir son bac avant 11h</small>
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

● Ordures ménagères ● Papiers emballages
● Déchets végétaux

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Jeudis semaines impaires			
mars	27		
avril	10	24	
mai	8	22	
juin	5	19	
juillet	3	17	31
août	14	28	
septembre	11	25	
octobre	9	23	
novembre	6	20	
décembre	4	18	

Les déposer dans le conteneur ou dans un sac papier biodégradable ou en petits fagots (branchages)

BAC GRIS

Ordures ménagères
(en sacs fermés)

BAC JAUNE

Emballages hors verre et papiers (en vrac)

BORNES APPORTS VOLONTAIRES

Emballages hors verre et papiers

Emballages en verre (pots, bocaux, bouteilles, flacons)

COMPOSTEURS

Restes de repas
Déchets végétaux

ENCOMBRANTS

Dépôts en déchèteries ou collecte sur rendez-vous
09 78 08 24 25

DÉCHÈTERIES

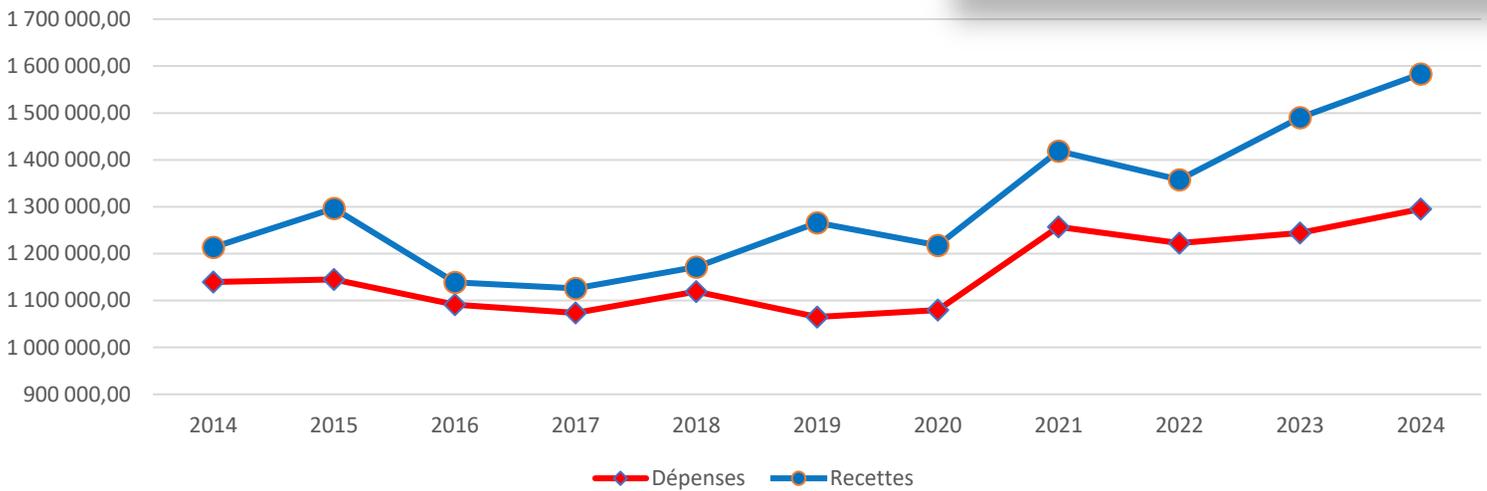
Liste des déchets acceptés

Badge d'accès et tri obligatoires

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

www.siredom.com
Retrouvez toutes les consignes de tri sur : [siredom.com](https://www.siredom.com/)
63 rue du Bois Chaland - 91090 LISSES - 01 69 74 23 50
collecte@siredom.com

Fonctionnement 2014 à 2024



La hausse en fonctionnement sur 2024 était annoncée et attendue. Le poste « charge de personnel et frais assimilés » augmente à lui seul de près de 4,7%, liés aux augmentations des points d'indice, des taux sur les charges salariales et des seuils de rémunérations (Smic). Des travaux de réparation ont été également nécessaires sur divers bâtiments et routes et, de fait, ont augmenté le poste de dépenses générales. L'accroissement des effectifs scolaires pour 2024/2025 a très logiquement contribué à cette hausse, sur nos coûts en fournitures et en restauration.

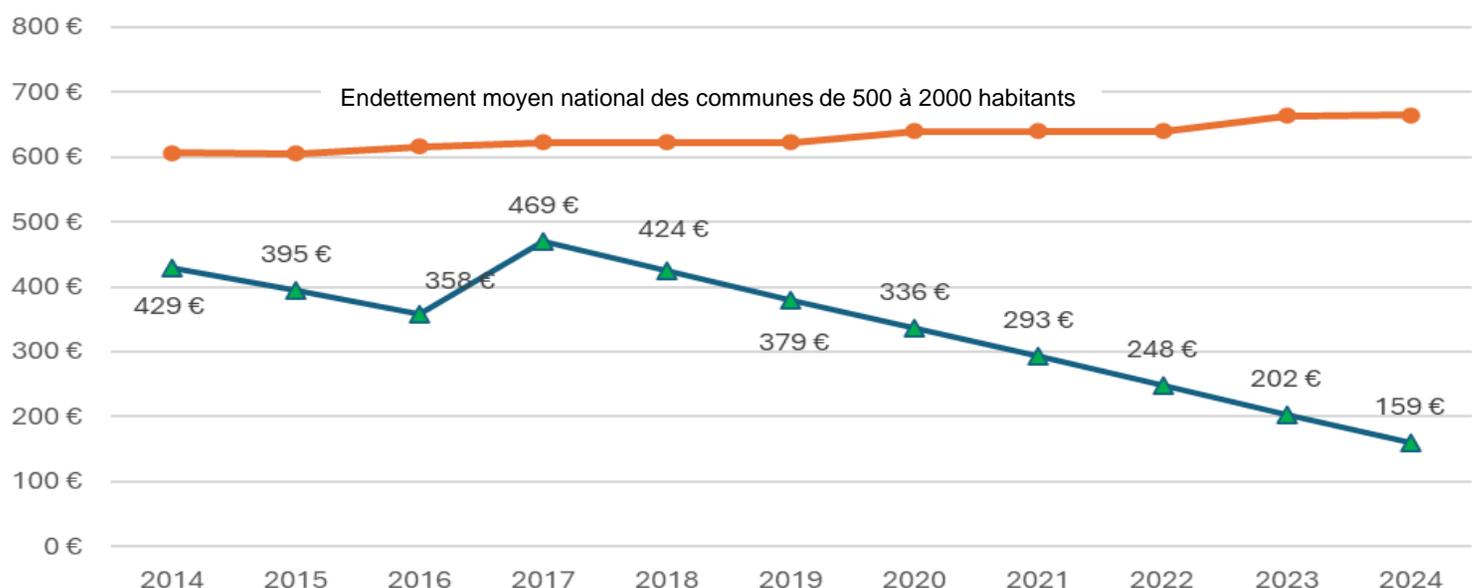
Sur les coûts énergétiques, les divers travaux d'amélioration énergétique, combinés à la renégociation de nos contrats ont fait baisser notre facture annuelle globale. En électricité, nous baissions de près de 20% le montant de nos charges annuelles et en gaz, la note reste stable malgré une hausse tarifaire appliquée en 2024 et une météo peu clémente.

Les recettes globales ont, quant à elles, augmenté, et ce malgré la baisse des dotations sur les taxes versées par le département (-10K€). Une augmentation des aides de la CCPL, ainsi que des revenus locatifs (salles) en hausse, ont également contribué à cette situation. Comme depuis des années, les contributions de l'État sont toujours aux mêmes niveaux, ne tenant pas compte des augmentations des coûts subies par les communes.

Pour 2025, la situation de notre pays s'étant fortement dégradée, les aides devraient continuer à baisser.

Point positif, notre dette s'amenuise de plus en plus, ce qui permettra à la commune de bénéficier de leviers d'actions pour répondre aux urgences ou besoins éventuels.

Endettement de la commune par habitant 2014 - 2024



Le CCAS se tient à votre disposition pour vous apporter les informations diverses qui vous aideront à résoudre les problèmes de la vie courante auxquels vous pouvez être confrontés.



Le département a mis en place un nouveau guide intitulé : « ma nouvelle vie en Essonne » pour vous permettre en tant que nouveau retraité (mais ça concerne tous les retraités) de trouver un éventail d'activités pour vous accompagner et vous permettre de rester actif, en bonne santé et profiter pleinement de votre retraite.

Vous trouverez ce guide en ligne sur le site du conseil départemental de l'Essonne : [Guide seniors 2024 A5-V6 BD.pdf](#) (essonne.fr), et nous mettons à votre disposition quelques exemplaires en mairie

Un autre site officiel concerne les personnes âgées et leurs aidants. N'hésitez pas à le consulter vous y trouverez des conseils et des réponses à vos problèmes : www.pourlespersonnesagees.gouv.fr

Nous voulons remercier les bénévoles de notre village et des villages alentours qui se sont mobilisés pour venir en aide aux personnes sinistrées suite aux inondations du mois d'octobre.



Pour les activités sur Saint-Maurice-Montcouronne, et notamment « le repas des anciens », en décembre, vous êtes concernés dès que vous êtes retraités (quel que soit votre âge : 60, 62 ou 64 ans) et donc merci de vous signaler si vous voulez être contactés.



Le deuxième mardi de chaque mois l'après-midi nous organisons un goûter à la mairie dans la salle des mariages. Cette année, de nouvelles arrivantes sur le village se sont jointes au petit groupe. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Meilleurs vœux pour l'année 2025 !

C.C.A.S. 06 49 48 74 60



Conseil des Jeunes de Saint-Maurice-Montcouronne



Le Conseil des Jeunes de Saint-Maurice-Montcouronne a rouvert ses portes, et ce depuis le 05 octobre 2024 ! Il a pour but de faire valoir les idées de nos jeunes de 7 à 14 ans, qui apporteront dynamisme et épanouissement à notre chère commune au travers de différentes actions sur des thèmes qui leur tiennent à cœur (écologie, festif, sécurité, communication, échange intergénérationnel, ...).

Le conseil se réunit deux fois par mois et nos jeunes se sont lancés sur différents sujets. Du côté des animations, une mission « citrouilles » a eu lieu à l'occasion d'Halloween pour marquer le lancement du cycle et une jolie fête de Pâques pour les enfants du village est à l'étude, de même qu'une journée parc aquatique. Du côté des projets, différents échanges se sont également tenus autour de la sécurisation des piétons : constat d'un manque de passages pour piétons, besoin de plusieurs abris bus... Mais actuellement les jeunes conseillers travaillent surtout sur un projet de réaménagement et de nettoyage du skate Park.



Ils ont également participé, en lien avec le CCAS, à la distribution des colis des anciens.

Nous comptons sur votre participation et votre soutien afin de valoriser la motivation et l'énergie de nos jeunes, porteurs d'avenir.

À tous ceux qui désirent apporter leur pierre à l'édifice, rejoignez-nous !

cmjstmaurice@gmail.com





VIE SCOLAIRE : REALISATIONS, COMMISSIONS ET PERISCOLAIRE

LES REALISATIONS 2024

Durant l'année 2024, la commune a effectué les réalisations suivantes :

- achat et installation de matériels pour les classes de maternelles, cp et ce1,
- achat de tapis intérieurs et extérieurs,
- pose de 3 bancs dans la cour de l'école,
- rénovation de la clôture de l'enclos des poules,
- création de nouvelles places de parking,
- installation de 2 racks à vélo au niveau de chaque portail,
- remplacement de tous les distributeurs papier,
- remplacement des vitres,
- création d'un regard pour évacuer les eaux de pluie au niveau du portail du haut.



Un grand merci à Nicolas, Gilles, Anthony et Olivier, le Service Technique de la Mairie, pour leur réactivité et leur efficacité !

LES COMMISSIONS

La caisse des écoles

La Caisse des Ecoles, présidée par le Maire, a pour but de financer les projets pédagogiques des enseignants, les transports pour les activités extra-scolaires, l'achat des fournitures, et de participer à l'organisation de la kermesse.

Ses fonds sont constitués d'une subvention communale annuelle, des bénéfices réalisés lors de la kermesse et de dons.

La Caisse des Ecoles a financé pour l'année 2024 :

- des fournitures et des livrets scolaires,
- des fournitures et des jeux pour l'accueil périscolaire,
- les sacs à chaussons des élèves de CP,
- des livres de Noël pour les élèves des classes maternelles,
- le transport pour le cycle gym des élèves de maternelles et pour les sorties scolaires,
- le transport et une partie du séjour de la classe transplantée à l'Île Tudy.



La commission cantine

La commission cantine est composée d'élus (Mme Anne LOUREIRO et M. Alain PASSIER), 1 représentant par fédération de parents (Mme DEVERLY WILL, représentante du GAPE, et Mme MICHEL, représentante AS), d'un parent indépendant (Mme THARAUD), d'un responsable cantine (Mme POMAREDE), et de la diététicienne de notre prestataire, Yvelines restauration.

Elle a pour but de :

- participer à la composition des menus et échanger avec le prestataire sur les succès ou non des plats, présentation, variété des produits ...,
- éveiller, développer le goût des enfants, faire découvrir parfois certains plats, et sensibiliser les enfants au bio,
- faire voyager gustativement les enfants avec des repas à thèmes (repas western, repas asiatique, ...), des semaines à thèmes (semaine du goût, semaine d'automne...).

LE PERISCOLAIRE



Un grand merci à toute l'équipe pour leur implication et leur créativité !!!



Le ramassage scolaire

Huit à dix enfants empruntent le bus chaque jour encadrés par Mme Nadia DJAFRI le matin et Mme Sophie LABED le soir. Les inscriptions se font **en ligne** directement par les familles sur le site internet <https://scol-r-css.stif.info/>.

L'accueil périscolaire du matin et du soir

Depuis la rentrée 2024, Maxime FRECHE et son équipe, Isabelle, Morgane, Matthieu, Christine et Irina accueillent en moyenne :

- 7 enfants en maternelle et 11 en élémentaire le matin,
- 25 enfants en maternelle et 31 en élémentaire le soir.

Les animateurs proposent aux élèves des activités manuelles et/ou physiques et des jeux de société.

La pause méridienne, côté cantine

Deux services de cantine sont assurés chaque jour. Les élèves des classes maternelles prennent leur repas à 11h35 et les élèves des classes élémentaires à 12h45.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie et sur le portail famille.

Depuis la rentrée 2024, Roseline, Martine, Sophie, Nadia et Philippe accueillent en moyenne:

- 61 enfants au 1^{er} service,
- 105 enfants au 2nd service.

La pause méridienne, côté activités périscolaires (NAP)

Les élèves des classes élémentaires vont en NAP de 11h45 à 12h45. Les activités proposées sont de trois types, créatif, sportif, collectif.

Les élèves des classes maternelles vont en NAP de 12h45-13h35. Les activités proposées sont des jeux de motricité, des jeux, du chant et des activités manuelles.

Le programme des activités est disponible sur le site internet de la mairie et est également consultable sur les tableaux d'affichage aux 2 portails.



L'étude

Les 2 animatrices (Roseline et Isabelle) ont en charge 22 élèves se répartissant en 2 groupes (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2).

VIE SCOLAIRE

La kermesse

Cette année, toutes les conditions étaient réunies pour que la kermesse soit une réussite.

Bravo à toute l'équipe des P'tits loups, aux membres de la caisse des écoles, au personnel communal, aux enseignants et à tous les parents d'élèves pour l'organisation, la tenue des stands et leur participation !



La rentrée 2024

Notre école accueille 176 élèves selon la répartition suivante :

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves	Répartition
Maternelle 1	Coralie MORAND	22	6 PS, 7 MS, 9 GS
Maternelle 2	Marion GOLLION Charlotte BALARD	22	7 PS, 8 MS, 8 GS
AM	Ambre LETELLIER	21	6 PS, 6 MS, 9 GS
CP/CE2	Marion CHAUVEAU	27	19 CP, 9 CE2
CE1	Sandrine PUIGMAL	29	29 CE1
CE2/CM1	Angélique DESSEROUERE	28	10 CE2, 18 CM1
CM2	Thomas ALPHONSE Julie ROLLAND (les jeudis et 1 vendredi sur 3)	28	28 CM2

La classe transplantée

Cette année, les élèves de CM2 sont partis du 4 au 17 octobre à l'île Tudy avec leur enseignant, M. Alphonse, Maxime et Isabelle.

Il s'agit d'un moment phare de l'année, hautement apprécié de tous, qui favorise l'apprentissage du savoir vivre ensemble et la prise d'autonomie.



La visite du Père Noël

Le Père Noël, aidé de ses lutins, a rendu visite aux enfants de maternelle pour leur offrir un livre le jeudi 19 décembre.



Types de demandes	2023	2024
Permis de construire	11	3
Déclaration préalable de travaux	63	51
Permis d'aménager	1	3
Certificat d'urbanisme	82	18
Demande de préemption urbain	22	14
Permis de démolir	0	0
Arrêtés de voiries	85	56

Afin de faciliter les tournées des facteurs et les échanges avec la mairie, il est important de mettre vos noms et numéro de rue sur vos boîtes aux lettres.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) instruit les demandes de permis de construire de 10 communes de son territoire, dont Saint-Maurice-Montcouronne.

Contact : Service Urbanisme de la CCPL

01 64 90 03 95 / urbanisme@cc-paysdelimours.fr

<https://www.cc-paysdelimours.fr/urbanisme-guichet-numerique>

Aucun dossier d'urbanisme n'est recevable par mail.

Vous devez les déposer en mairie ou vous rendre sur le guichet numérique de la CCPL.

La commission d'urbanisme

Elle est en charge des orientations et de l'organisation du territoire suivant le Plan Local d'Urbanisme. A ce titre, elle suit les évolutions du PLU et ses procédures modificatives éventuelles au regard des dispositifs législatifs en vigueur, et instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...).

Le PLU de la commune est accessible depuis notre site Internet et consultable en mairie.

La commission se réunit le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois.

Vous pouvez nous rencontrer en prenant préalablement rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie. Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous accompagner au mieux dans la définition de vos projets.

Points de vigilance pour vos dossiers

Vous devez valider le choix des matériaux, des travaux, et le fournisseur, avant de déposer vos demandes d'urbanisme. Le service urbanisme ne peut pas instruire plusieurs dossiers pour le même bien et les mêmes travaux avec « x » fournisseurs différents.

De plus, en cas d'arrêté de non-opposition, la conformité ne pourra être délivrée que si les travaux, et le fournisseur sont identiques à ceux accordés dans l'arrêté.

Vous devez utiliser les formulaires Cerfa stipulés pour chaque type de demande, sous peine de voir votre dossier refusé.

Exemples :

Cerfa 13703*11 : pour les DP concernant les maisons individuelles et leurs annexes.

Cerfa 13404*11 : pour les DP concernant des aménagements, lotissements, modification de l'existant hors maisons individuelles, camping, etc.

Vous trouverez sur le site "service-public.fr" les différents types de formulaires Cerfa d'urbanisme.

Toute modification esthétique de l'aspect extérieur de votre maison ou propriété doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Un courrier ou un mail suffisent pour informer des « travaux à l'identique » (exemple, la réfection d'une toiture à l'identique).

Cependant, aucune déclaration n'est nécessaire pour la création d'une surface inférieure à 5 m². Il en est de même pour les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 10 m², et les châssis et serres dont la hauteur est inférieure à 1m80, sauf dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France.

Plusieurs types de déclarations existent dont les principales : la **déclaration préalable** de travaux, le **permis de construire** (avec ou sans démolition), le **permis de démolition** et le **permis d'aménager**.

La **déclaration préalable** suffit pour :

- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, d'une maison individuelle ou ses annexes tels que : changement de portail, portes, volets, toitures, fenêtres, velux, piscines, murs de limite séparative, clôtures, façades et ravalement de façade, terrasses, vérandas, garage, etc.
- Les changements de destination d'un bâtiment existant sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment concerné, et l'aménagement des combles si la surface créée est supérieure à 10 m² de surface de plancher.
- Les travaux créant une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m².
- Les travaux de modification du volume d'une construction existante entraînant le percement d'un mur extérieur ou de la toiture.
- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher inférieure à 40 m² sans porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà du seuil de 150 m².

Un **permis de construire** est indispensable pour :

- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à 40 m².

Entre ce seuil de 20 m² et 40 m², le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface ou l'emprise totale de la construction à plus de 150 m² et impliquent donc le recours à un architecte.

- Les travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière.
- Les travaux sur un immeuble ou une simple partie d'immeuble, inscrit comme monument historique ou situé dans un secteur sauvegardé (sauf pour de simples travaux d'entretien et de réparations courants).

Un **permis d'aménager** est indispensable pour :

- La création de lotissements à partir de deux lots à bâtir avec réalisation ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs.
- Tout projet situé dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé.

Un **permis de démolition** est indispensable, préalablement à toute démolition totale ou partielle d'une construction existante.

Attention : si votre habitation se trouve dans un rayon de 500 mètres de l'église ou du château de Baviile, ou de Courson, vous êtes soumis aux règles des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et les délais d'instruction augmentent. **La décision finale d'instruction vous est remise par la mairie.**

À la fin du chantier, vous devez impérativement adresser en mairie la **déclaration d'achèvement de travaux**, jointe à votre dossier, Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), en 2 exemplaires dûment remplis, datés et signés. Un exemplaire vous étant remis une fois signé, daté et tamponné par nos services.

Le centre des impôts va lui aussi vous adresser directement un autre formulaire à remplir pour attester de l'achèvement de vos travaux.

Dans le cas où vous aurez déposé en mairie votre DAACT, vous devrez simplement adresser au centre des impôts les documents suivants par voie postale :

- une copie de la DAACT remis par la commune,
- un exemplaire de votre arrêté de non-opposition délivrée par la commune,
- le formulaire du centre des impôts dûment rempli.

Nous vous recommandons de le faire par lettre recommandée avec ARC. Ensuite vous ne devriez plus être relancé par le centre des impôts. Dans le cas où vos travaux ne seraient pas encore achevés, vous devrez simplement en informer le centre des impôts aussi par voie postale, et réaliser la procédure mentionnée ci-dessus une fois vos travaux terminés. Il est inutile de le faire par internet, leur formulaire ne prend en charge que les déclarations de créations de surfaces.

Toute **occupation du domaine public**, avec emprise au sol, durant la durée de travaux, doit être **obligatoirement** déclarée en mairie et fait éventuellement l'objet d'une tarification. L'occupation est soumise à un arrêté de voirie, réalisé par la commune.

Vous trouverez sur le site "service-public.fr" les différents types de formulaires Cerfa d'urbanisme.

Nos agents

Leur travail est très souvent méconnu de la population. Pourtant sans eux le village ne serait pas aussi propre et entretenu qu'il l'est.

Leurs missions sont multiples :

- Entretien des espaces vert, tonte, fauchage, débroussaillage
- Entretien des chemins, bucheronnage, élagage
- Taille des haies , décorations florales l'été
- Ramassage des détritrus, des poubelles laissés parfois sur la voirie
- Rebouchage des nids de poule, et ils sont nombreux...
- Salage de la commune, des routes lors des épisodes neigeux
- Entretien des bâtiments de la commune, travaux de peinture, de serrurerie, petits travaux de plomberie et d'électricité
- Distribution du courrier de la Mairie
- Etc.

Très présent lors des 2 inondations que nous avons connues en octobre dernier , ils ont participé les 2 week-ends aux travaux de pompage des maisons et ont apporté leur aide aux riverains

Pour leur investissement et pour l'ensemble de ces travaux accomplis tout au long de l'année , nous souhaitons les remercier chaleureusement.

Un grand Merci à Nicolas, Olivier, Gilles et Anthony !

Olivier, un des 4 agents, après 20 ans de service dans notre commune, a souhaité réorienter sa carrière, sa vie, et a fait valoir une demande de mutation vers une commune de la région Toulousaine. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans son nouveau poste , sa nouvelle « Vie » dans le sud ouest. Merci Olivier !

Salle Polyvalente



Seconde phase et fin des travaux de rénovation énergétique commencés en 2023

- Isolation des murs périphériques sur tout le pourtour de la salle
- Mise en place des bardages
- Remplacement de la véranda et de l'ensemble des fenêtres et baies vitrées
- Modification et création de points lumineux sur le pourtour de la salle

Les travaux d'isolation sont terminés, nous en mesurons déjà les premiers résultats. À terme, l'ensemble de ces travaux nous permettront de diminuer de 50 % les consommations énergétiques de cette salle.

En travaux complémentaires à programmer, il restera les extracteurs de salle à remplacer (prestation commandée sur 2025), les éclairages néon à remplacer par des éclairages Leds, ainsi que la régulation du chauffage à améliorer pour pouvoir limiter le chauffage de la salle et éviter toute surchauffe.



Ecole

- L'accès de l'école, côté chemin des Ecoles, était - à chaque gros orage - inondé au niveau du parking des instituteurs. Après un repérage complet des réseaux d'assainissement, nous avons créé un regard permettant d'évacuer les eaux de pluie vers le collecteur d'eaux pluviales.
- À la demande des fédérations de parents d'élèves, 3 bancs en bois ont été installés le long des salles de classes et du terrain de jeux.
- 2 Rack vélo et 2 poubelles ont également été installés au niveau des portails haut et bas de l'école.
- Le grillage du poulailler a été intégralement remplacé.



Bidon

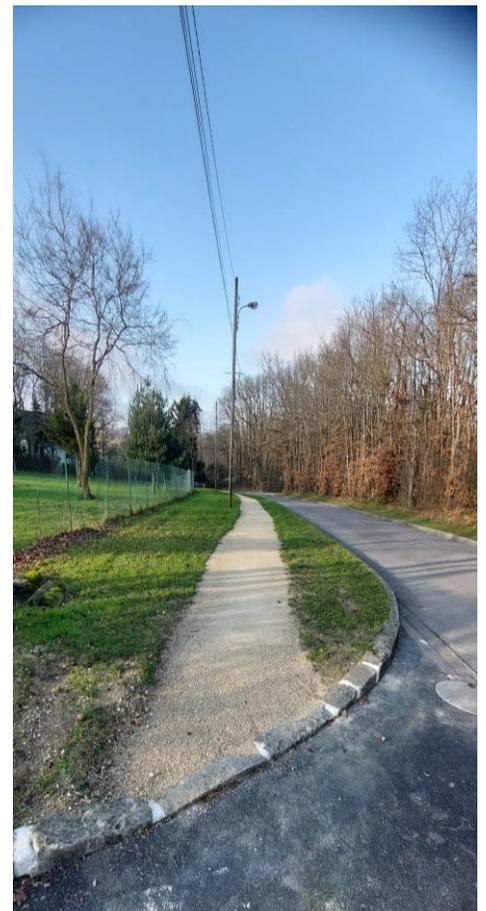
- Suite à un incident avec un véhicule, un pan de mur a dû être complètement démonté et reconstruit. Ces travaux ont été couverts à 90% par notre assurance.
- Des buses en béton pour limiter l'accès des véhicules sur les pelouses et le stade ont été posées par nos agents.
- Un rack vélo a également été installé.
- Le tableau électrique sera prochainement remplacé.



Voirie

Plusieurs chantiers de remise en état des voiries ont été réalisés cette année, en divers endroits de la commune :

- Intersection de la rue des Ormes et du chemin des Gravieres
- Intersection de la rue des Ormes et du chemin reliant Courson à la belle Etoile (avec la mise en place de 2 poteaux pour éviter que les voitures roulent sur le trottoir)
- Intersection de la rue de Bourguignette et de la rue de la Plaine
- Route du Marais, reprise sur 20 m de toute une bande roulement
- Rue de l'Égalité, réfection d'une pièce d'enrobé
- Rue du Pressoir, réfection d'une pièce d'enrobé
- Rue de la Fontaine du saule, réfection d'une pièce d'enrobé
- Chemin de Gloriette, réfection complète des enrobés
- Insertion de la sente Moque bouteille sur la D3 et remise en état des enrobés sur 50 m de trottoir
- Création en grave de 10 places de stationnement rue de la Fontaine du Saule, face à l'école (photo 1)
- Enfin, et c'était un projet que nous avions promis aux riverains, création d'un trottoir sur 400 m de long, rue de Berchevilliers, entre la salle polyvalente et le chemin de Prédecelle (photos 2 et 3)



Les conditions météorologiques de cette année, ne nous ont pas épargnés.

La pluviométrie record de 2024 a eu pour conséquence des tontes infinies à réaliser. Merci à nos agents des services techniques qui ont œuvré sans relâche pour garder notre commune propre.



Les sols gorgés d'eau fragilisent les racines des arbres. À chaque gros coup de vent, des arbres tombent. Les travaux de bucheronnage n'ont pas manqué. Tout dernièrement à la sortie du village, c'est un gros arbre qui s'est abattu sur des câbles haute tension, privant le village de courant et nécessitant la fermeture de la D27 une bonne partie de la journée.



Nous sommes toujours aussi atterrés de devoir ramasser de trop nombreux dépôts sauvages déposés dans les fossés, sur les chemins, ou même directement sur la chaussée.



Les sols sont gorgés d'eau. Nous ne comptons plus les ornières laissées par les véhicules qui stationnent sur les pelouses.

Travaux 2024 Enedis

Dans le cadre de la sécurisation du réseau électrique, Enedis a remplacé et enfoui sur 450 m le réseau électrique des lignes haute et basse tension, entre l'entrée de la Commune (D27) et la Rue Moque Bouteille. Tous les branchements des abonnés ont été remplacés, un nouveau poste de transformation a été implanté à l'angle de la route de la Boissières. Suite à ces travaux, les 450 m de trottoirs ont été refaits dans leur intégralité. Quelques travaux restent à terminer avant le retrait des anciens câbles aériens.



Travaux 2025



Lors des derniers épisodes pluvieux, la salle polyvalente a été plusieurs fois inondée. L'audit des réseaux d'eau pluviale réalisé en décembre met en avant des dysfonctionnements du réseau d'évacuation.

Des travaux seront nécessaires pour retrouver une bonne évacuation des eaux de pluie.

Projets 2025

- Rue des Ormes, sécurisation et création d'un chemin piéton pour mener à l'école. Ce dossier est en cours mais retardé suite à des difficultés rencontrées pour l'acquisition d'un des terrains.
- Sécurisation de la D27 en direction d'Arpajon, avec la mise en place de plateaux routiers pour diminuer la vitesse. Le département a validé ce budget et les travaux devraient être réalisés cette année.
- Démarrage du projet de vidéoprotection, avec la mise en place des premières caméras.
- Lancement du remplacement de nos candélabres et passage en éclairage leds ou solaire.
- Réflexion avec le Conseil des Jeunes sur l'aménagement ou la remise en état du skate parc derrière le bidon (sujet en cours).



Les photos parlent d'elles-mêmes...

Les deux crues successives vécues en octobre dernier sont les conséquences des tempêtes atlantiques Kirk et Leslie. Elles ont créé une situation sans précédent, sur des sols déjà saturés d'eau. Le mois de septembre 2024 a en effet connu la plus forte pluviométrie depuis 1986, avec un niveau double de la moyenne.

Sur notre commune, une soixantaine de maisons ont été impactées avec des niveaux d'eau jamais mesurés, sur la Prédecelle et la Rémarde.

La crue s'est déplacée lentement vers l'aval laissant les maisons plus de 48 heures dans l'eau, et pour certaines sans électricité. Les dégâts sont considérables pour certains riverains.

Des bennes ont été posées par le Siredom pendant près d'un mois. Nous avons dû les retirer car elles étaient visitées, parfois vidées sur le trottoir. À la fin, elles servaient à quelques entreprises malveillantes qui venaient vider des gravois et restants de chantier.

86 communes, dont Saint-Maurice-Montcouronne, ont été déclarées en état de catastrophe naturelle en Essonne, et 36 sur le bassin de l'Orge.

Le 15 janvier, nous avons organisé une réunion avec le Syndicat de l'Orge afin de vous informer de ses actions et de répondre à vos questions. Vous avez été nombreux, soucieux de l'avenir.

Si le Syndicat n'a pas de solution miracle, des actions sont entreprises et la surveillance est plus que jamais de mise.

Un collectif de riverains est en train de se constituer.

Nous vous tiendrons informés des avancées des projets et la mairie reste à votre écoute.



Être alerté des risques de crues via « Vigi'Orge » en vous inscrivant en ligne

Page Facebook du Syndicat de l'Orge : <https://www.facebook.com/SyndicatdelOrge91/>

Agenda 1^{er} semestre 2025

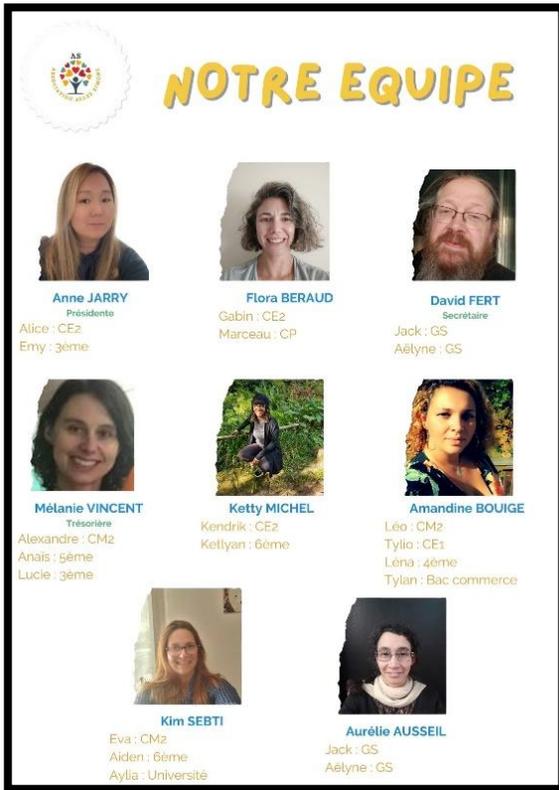
JANVIER			
Samedi	18	Vœux du Maire à 12h	Salle polyvalente
Samedi	25	Spectacle proposé par la Bibliothèque et la compagnie Ame d'Enfant – 16h30	Salle polyvalente
FEVRIER			
Samedi	1	Loto organisé par le Comité des Fêtes Accueil à 19h (nombre de places limité)	Salle polyvalente
Vendredi	7	Accueil des nouveaux arrivants – 19h	Mairie
MARS			
Mardi	11	Conférence sur l'art, organisée par la Bibliothèque, avec Virginie Gimaray	Bidon
Dimanche	23	Trio Saphir, flûte, violoncelle, piano, proposé par la Maison de la Musique - 17h	Eglise
Samedi	29	Carnaval avec le Comité des Fêtes	Salle polyvalente
MAI			
Jeudi	8	Commémoration	Monument aux morts
Dimanche	18	Brocante organisée par la Bibliothèque Montgraviers et Vitagym	Village
Vendredi & samedi	23 et 24	Fête du jeu, par Cap sur le Jeu	Bidon
Samedi	24	Apéritif-concert avec "The Little Big Band"	Salle polyvalente
Samedi	24	Concert avec les Fanfarons	Eglise
JUIN			
Samedi	14	Gala de Vitagym	Salle polyvalente
Dimanche	15	Audition d'été, par La Maison de la Musique	Église
Samedi	21	Fête de la musique	Salle polyvalente & village
Dimanche	22	Démonstration de taekwondo	Salle polyvalente
Samedi	28	Kermesse de l'école	École

Annuaire des associations

Nom	Téléphone	Mail
Allez Simone		as91530@yahoo.com
Association Sportive Cyclo Mauricienne	06 26 24 13 83	ascm.vtt.91@gmail.com
Bibliothèque Montgraviers	01 64 59 02 17	bibliosmm@orange.fr
Cap sur le jeu		contact@capsurlejeu.fr
Chasse	01 64 58 93 67	Bernard Delcourt
Comité des Fêtes	06 03 74 19 46	isabelle.pourcelot@cegetel.net
FC3 Vallées	06 11 11 74 84	secretariatfc3vallees@gmail.com
FNACA	06 98 86 88 61	pascal.bizzoni@orange.fr
GAPE	06 50 08 68 50	gape91530@gmail.com
Histoire et Patrimoine Saint-Maurice-Montcouronne		hpsm2018@free.fr.
La Maison de la Musique	06 08 28 86 56	maisondelamusique91@orange.fr
L'échiquier du Montcouronné	06 45 45 15 77	echiquierdumontcouronne@gmail.com
Les Fanfarons de la Rémarde		fanfarons.smm@laposte.net
Les P'tits Loups		plsm91530@gmail.com
Loisirs et Culture	06 76 25 39 16	elisa.mombel@gmail.com
Marche, Nature et Bien être	06 62 43 57 31	mnbe.association@gmail.com
Pour le Téléthon à Saint Maurice	06 10 41 35 64	ptsmm91@gmail.com
Pour Toi du Monde	06 68 37 51 69	ptdmonde@gmail.com
Road Riders	06 60 69 51 29	ptitbouge38@aol.fr
Taekwondo	06 86 76 50 95	v.boutry0392@orange.fr
Tennis Club		tcsmm91@gmail.com
Vitagym	06 29 17 55 14	vitagym@yahoo.fr
Vivre Saint Maurice	06 66 51 88 76	vsmm@free.fr
Yoga Club	07 83 12 14 16	yogaclubsaintmo@gmail.com



Association Parents d'Elèves "Allez Simone"



Crée il y a quelques mois sous l'impulsion de parents impliqués dans la vie de l'école et du village depuis des années, nous avons eu à cœur de créer une nouvelle dynamique au sein de l'école tout en représentant et défendant au mieux les familles et leurs enfants.

Nos projets à venir pour 2025

- Collaboration avec l'école sur l'organisation d'une journée anglophone.
- Co-organisation de la Journée sans Voiture avec le GAPE.
- Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année

Facebook : allezsimeone91530 / Email : as91530@yahoo.com

ASCM

ASSOCIATION SPORTIVE CYCLO MAURICIENNE
CLUB DE VTT ADULTES ET ENFANTS (DÈS 6 ANS)
AFFILIÉ À LA FSGT



06 26 24 13 83 / 06 37 70 37 78



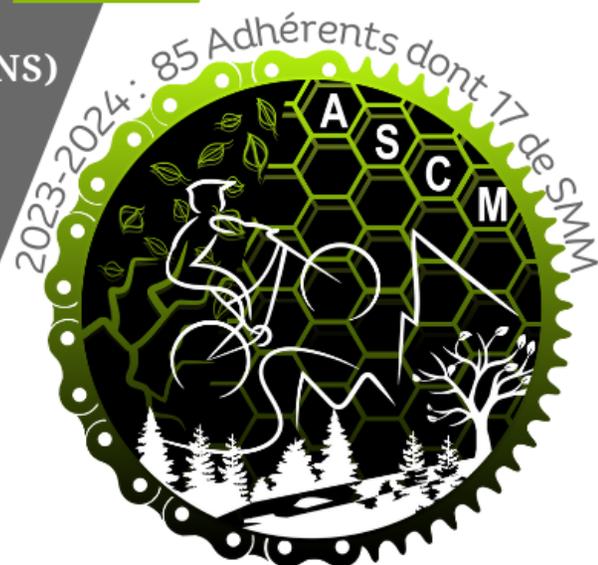
ascm.vtt.91@gmail.com



http://ascm91.free.fr



5 Rue de Bourguignette, 91530
Saint-Maurice-Montcouronne



REJOIGNEZ-NOUS !
@ASCM.VTT.91



LA BIBLIOTHEQUE MONTGRAVIERS

c'est une équipe de bénévoles : Alain, Céline, Christine, Françoise, Hélène, Joëlle, Jocelyne, Laurence, Marianna, Marie, Mélanie, Séverine, Stéphane, Sylvie, Yvette, Véronique.



En 2024 Balade contée avec Ancath et Nina

Jocelyne et Véronique accueillent les bébés mardi de 10h à 11h



7 janvier
4 février
4 mars
1 avril
6 mai
3 juin



Stages d'illustrations 2025 avec Dominique Rey-Trémoulière du 17 au 19 février et du 14 au 16 avril



Les classes viennent à la bibliothèque pour écouter des histoires, choisir des livres, participer au Prix des P'tits Loups et aux Petits champions de la lecture .



Spectacle de la Cie Âme d'Enfant le 25 janvier à 16h30 À la découverte des animaux de la forêt et de la ferme



Conférences sur l'Art 2025 avec Virginie Gimaray à 20h
7 janvier Gustave Caillebotte
11 mars Camille Claudel



La ludothèque propose des espaces de jeux pour enfants et adultes de tout âge, le prêt de jeux, un club de jeu de rôle, la location de malles d'anniversaire, des sorties et des tarifs réduits pour l'achat de jeux chez un revendeur local

Cette année la ludothèque a connu une belle dynamique en accueillant régulièrement près de 35 familles. Par l'acquisition de 21 nouveaux jeux dont les primés aux As d'Or 2024, la collection compte plus de 600 références, répondant aux goûts variés de nos usagers.

Les ateliers scolaires, les soirées jeux de société, les ouvertures du samedi (matin et après-midi) et la sortie au Laser Game ont rassemblé plus de 320 participants, renforçant ainsi notre rôle de lieu de convivialité. Notre participation au Festival Interlud de Villebon qui réunit les acteurs ludiques de la région a accru notre visibilité vers l'extérieur tout en tissant des liens avec les autres ludothèques.

Toujours un grand succès pour notre fête du jeu qui s'est déroulée le week-end du 25 mai 2024.

Nouveautés 2024 : Création du club jeu de rôle enfants et adultes pour vivre des aventures passionnantes dans des univers fictifs – Ouverture ludothèque le samedi après-midi



Les ouvertures 2025

- Ouverture un samedi matin par mois pour l'accueil des familles de 10h à 12h / 16h à 18h.
Samedis: 11 janv., 1^{er} fév., 22 mars, 12 avr., 10 mai, 7 juin
- Ouverture un vendredi soir par mois pour les soirées jeux (adultes et enfants à partir de 8 ans) de 20h30 à minuit
Vendredis: 17 janv., 7 fév., 7 mars, 4 avr., 2 mai, 27 juin
- Les sessions de jeu de rôle ont lieu un samedi par mois (sessions enfants à partir de 8 ans de 14h30 à 16h30 ou 16h30 à 18h30 / sessions adultes 20h à minuit):
Samedis: 25 janv., 8 fév., 15 mars, 5 avr., 17 mai, 21 juin



Fête de la St Maurice



La tartiflette du Téléthon !



Noël des enfants



Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite
une très belle année 2025 !



Carnaval



Les lutins du Père Noël



Décorations de la mairie



FOOTBALL CLUB TROIS VALLEES



Le FC3 Vallées, un club familial où le plaisir de jouer passe avant tout

Cette volonté s'illustre à travers la philosophie partagée par tous ses dirigeants, celle d'un club à vocation familiale où l'esprit d'équipe, la générosité, le refus de toute forme de discrimination, violence ou tricherie, le respect et le vivre ensemble sont primordiaux, fidèles à l'esprit du FC 3 VALLEES. Cet état d'esprit doit permettre de pérenniser un football de qualité.

Le club accueille les joueurs et joueuses de football de 6 ans aux Vétérans. Il compte, en 2024, 390 licenciés dont une quarantaine d'éducateurs et dirigeants. Domicilié à Saint Maurice Montcouronne, le FC3 Vallées regroupe des joueurs du village et de 4 communes environnantes (Breux Jouy, Bruyères le Chatel, Le Val Saint Germain et Courson Monteloup).

La formation des jeunes footballeurs est primordiale et leur réussite dans les compétitions vient récompenser leur travail et celui effectué par les éducateurs qui sont tous bénévoles, ainsi que la présence des parents qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Venez découvrir le club en vous rendant sur son site internet (<http://fc3vallees.footeo.com/>) sur sa page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/fc3vallees/>) ou Instagram (<https://www.instagram.com/fc3vallees/>). Vous pourrez y consulter les résultats, les classements, l'actualité et plein d'autres informations.



Faits marquants

En 2024, nous avons eu le plaisir de pouvoir organiser notre traditionnel tournoi régional des U8/U9 et U10/U11 (9^{ème} édition) et l'organisation d'un tournoi Vétéran et d'un tournoi U12/U13. Merci encore de votre présence et de votre participation.

En 2025, nous organiserons les évènements suivants

- Les tournois annuels interrégionaux du club : U8 à U13 sur le site de Breux Jouy les 7/8 et juin 2025
- L'Essonne Cup 2025 sur le site de Bruyères le Chatel fin août 2025

Le comité directeur du FC3 Vallées

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie de notre club dans une ambiance familiale et conviviale, n'hésitez à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Président : Mr Zacarias LAMEIRAS - Mail : secretariatfc3vallees@gmail.com



GAPE

Groupement Autonome des Parents d'Élèves

Affilié à l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves

Le GAPE vous souhaite une bonne année 2025 !

Quel est le rôle de notre association ?

Notre association fait office d'intermédiaire entre les parents et les différentes parties de l'établissement scolaire (équipe pédagogique, périscolaire) afin de fournir des renseignements aux parents sur la vie scolaire et les activités qui ont lieu dans l'établissement.

Chers parents d'élèves de l'école Simone Soumier, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe - même en cours d'année – ou de nous contacter pour toute question ou remarque !



**BONNE
ANNÉE
2025**

Nos projets 2024/2025



**Journée
« gestes 1^{er} secours »
pour toutes les classes**



**Journée sans voiture
en septembre 2025
en partenariat avec
l'association de parents
d'élèves
« Allez Simone »**

**Intervention harcèlement
pour les C M 1 et C M 2**



Participation au Téléthon



**Comme tous les ans :
sensibilisation à l'hygiène
bucco-dentaire pour les CE 1**



LES FANFARONS DE LA REMARDE

Vous proposent de les rejoindre pour faire de la Musique.

Outre les manifestations de tout style en public, nous nous retrouvons le jeudi soir de 20h à 22h00 pour nos répétitions dans la bonne ambiance à la salle du bidon.

De nombreuses manifestations ont eu lieu tout au long de l'année, la commémoration du 11 novembre, la soirée Espagnole, la messe de la saint Cécile, le vin chaud organisé par Andréa et Siegfried, l'animation de Noël avec le Relais de la Petite Enfance de la CCPL, et la cérémonie des vœux du maire en janvier.

De nouveaux morceaux dans notre répertoire sont prévus pour nos futures prestations.

On recrute, n'hésitez pas à nous retrouver sur Facebook « Les Fanfarons de la Rémarde »

Concert des FANFARONS DE LA REMARDE, le 24 mai 2025 à 20h dans l'église de Saint Maurice Montcouronne



Les P'tits Loups de Saint Maurice



QUI SOMMES-NOUS ? QUE FAISONS-NOUS ?

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles qui récoltent des fonds lors de manifestations pour financer diverses animations ludiques et pédagogiques pour les élèves de l'école.

Nos différentes actions ont permis de financer le cycle scolarisé du CE2 au CM2, une enceinte et des activités créatives pour le périscolaire.

BROCANTE

Au mois de mai, nous avons participé à la brocante du village en vendant viennoiseries, crêpes, gaufres, barbe à papa, boissons et cafés.

NOVEMBRE

Pizz'halloween : l'occasion pour les petits et grands de se retrouver autour d'une pizza pour une super soirée.

DÉCEMBRE

Vente de chocolats : nous avons proposé à la vente des chocolats de Noël. Merci à tous pour votre participation !

KERMESSE

Les P'tits Loups ont eu le plaisir d'organiser ce grand moment attendu par petits et grands.

Au programme : barbecue, buvette, jeux, tombola, rire et bonne ambiance !

Un grand merci à tous les bénévoles de l'associations et aux parents d'élèves qui ont fait de cette journée une véritable réussite !



Suivez-nous sur Facebook « plsm91530 »



2024, CONTINUITÉ ET CHANGEMENTS !

2024 a vu le départ de 2 piliers de notre association: Christian Déduit, a pris sa retraite après 33 ans avec nous, **Nicolas Smialkowski** le remplace pour le saxophone et **Dominique Brétécher** a pris en main le Jazz-Band. Isabelle Brétécher, après 25 ans avec nous, a interrompu ses activités professionnelles.

Et le cours de guitare a repris avec un professeur expérimenté et accessible, **Frédéric Mouret**. N'hésitez pas!

NOS ACTIVITES PUBLIQUES EN 2024 – UNE ANNÉE RICHE

- 21 janvier La Chorale et "The Little Big Band" animent les vœux du Maire
- 5 mai Concert en l'église: 2 flûtes et piano
- 25 mai Apéritif-concert avec "The Little Big Band"
- 9 juin Audition publique des élèves de l'école de musique.
- 22 juin Fête de la Musique, chorale, chanteurs et "The Little Big Band"
- 6 octobre "Les automnales de la harpe", Duo Arpacello, harpe et violoncelle
- 17 novembre Concert de l'Ensemble de l'Orge, 2 violons, clarinette, piano, chant



POUR 2025, ON CONTINUE

- 18 janvier Vœux du maire (Chorale et Jazz-Band)
- 23 mars Trio Saphir (flûte, violoncelle, piano)
- 24 mai Apéritif-concert Jazz
- 15 juin L'audition d'été
- 21 juin La Fête de la Musique
- A l'automne Les Automnales de la harpe

NOS COURS INDIVIDUELS

Alto, Batterie, Basson, Chant (individuel), Clarinette, Contrebasse, Éveil Musical (collectif), Flûte à bec, Flûte traversière, Formation Musicale (collectif), Guitare classique, Guitare électrique, Basse, Hautbois, Piano classique, Piano Jazz, Saxophone, Trombone, Trompette, Violon, Violoncelle...

NOS ENSEMBLES

Chorales, Jazz-band

Presque toutes les musiques sont représentées et disponibles.

Les ensembles ne sont pas réservés aux élèves individuels, chacun peut y participer en fonction de ses possibilités moyennant une cotisation minime.

Pour les Chorales, la connaissance du solfège ou du chant ne sont absolument pas nécessaires.

N'hésitez donc pas à rejoindre le Chœur d'adultes le lundi à 20h30, l'essai est gratuit, femme, homme, ado, l'accueil sera chaleureux.

Tous les cours peuvent être intégrés à tout moment de l'année, un cours d'essai gratuit est offert sans engagement.



Pour nous contacter et nous suivre :

06 08 28 86 56

@maisondelamusique91



maisondelamusique91@gmail.com

lamaisondelamusique91.e-monsite.com/

37



Pour Toi du Monde

Nous vous adressons tous nos vœux pour 2025.

Que cette année soit placée pour tous sous le signe de la santé, de la paix et de la solidarité.



À l'occasion des 22 ans de « Pour Toi du Monde », nous avons présenté une rétrospective de l'histoire de notre association qui vient en aide aux enfants Tibétains exilés en Inde.

Les participants ont fait, à cette occasion, connaissance avec la musique et les chants traditionnels tibétains dans une ambiance chaleureuse.

Les membres de l'association remercient la municipalité pour la mise à disposition de la salle.

Notre action se poursuit avec toujours autant d'enthousiasme car nous savons que nous aidons des centaines d'enfants à mieux vivre leur quotidien



Le projet 2024 comportait deux axes :

- L'installation et l'utilisation de nouveaux systèmes permettant au TCV d'être autonome pour l'approvisionnement en eau.

- La réfection des systèmes de drainage.

Point essentiel dans la vie du TCV de Gopalpur puisque les pluies de la mousson sont souvent dévastatrices.



Le projet pour 2025 est de reconstruire le terrain de basket du TCV. Ce lieu est, en dehors de la pratique du basket, un lieu éminemment social : c'est l'endroit où les enfants grands et petits, garçons et filles, se retrouvent quotidiennement.

Nous remercions toutes les personnes qui nous encouragent depuis toutes ces années en particulier la municipalité de St-Maurice Montcouronne et le village de Janvry, soutiens indéfectibles tout au long de l'année.



Faire de la solidarité une norme, non une exception ! Matthieu Ricard.



ASSOCIATION MARCHE NATURE & BIEN ETRE

L'association a le souhait de vous faire randonner dans nos très beaux sentiers à la découverte de la nature dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Nous vous proposons des randonnées de 2 ou 3 heures afin de découvrir notre formidable environnement et le patrimoine de notre région. Nous pratiquons également, la marche nordique qui est une activité cardio-respiratoire et qui met en œuvre 90% des muscles du corps, marche avec bâtons spécifiques

Au cours de l'année, nous participons au téléthon avec une marche familiale de 2h00 et nous proposons des randonnées à thèmes ainsi que des randonnées à la journée.

Horaires des randonnées :

Dimanche de 9h00 à 12h00 (deux par mois)

Horaires de la marche nordique :

Tous les Mercredis de 9h15 à 11h15



Vous pouvez nous contacter par mail : mnbe.association@gmail.com

par téléphone : 0662435731 - Brigitte Lescot (Présidente, animatrice de randonnée & marche nordique) certifiée par la Fédération Française de Randonnée.



VENEZ NOUS REJOINDRE !!!!!!!



TELETHON 2024

Un nouveau bureau PTSSM a vu le jour pour cette nouvelle édition du Téléthon.

Brigitte Delomme a pris la relève de la présidence de l'association !

Nous remercions vivement Frédéric & Elizabeth PUCHE ainsi que Bertrand & Magali ROSSE pour leur implication pendant toutes ces années.



Les 29 et 30 novembre, de nombreuses animations ont été proposées dans le village grâce à la mobilisation de nombreuses associations ainsi que de l'école Simone Soumier.

- La Course du Muscle : encore un record battu avec 548km et 1 297€ récoltés et la participation de Toi du Monde qui a offert une petite collation aux enfants après la course
- Un conte, une crêpe avec la Bibliothèque Montgravières
- Tournoi d'échecs avec l'Echiquier du Mont couronné
- Initiation au Taekwondo, cours de Yoga
- Rando VTT et rando canine
- Loisirs créatifs, bowling, maquillage avec les associations de l'école
- Chorale des enfants de l'école
- Stage de gym Vitagym

Nous sommes fiers de pouvoir annoncer que **c'est plus de 7200€ qui seront reversés à l'AFM Téléthon** et qui contribueront à aider la recherche et aider les personnes touchées par des maladies rares.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et les associations qui ont su donner de leur temps pour faire de ce week end un véritable succès, à l'ensemble de nos sponsors et à vous tous pour votre soutien et votre mobilisation.

Tous nos vœux de bonheur pour 2025 !



VIVRE SAINT MAURICE

SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

PILATES



La saison 2023/2024 s'est terminée dans la bonne humeur par un pot de fin d'année pour chaque groupe. La rentrée 2024/2025 s'est effectuée avec nos deux professeurs Franck Prunier et Carole Ravaud.

Cette année, 52 adhésions sont réparties sur nos quatre cours hebdomadaires. Du cours basique au cours intermédiaire/avancé, chacun peut trouver un cours adapté à ses besoins et venir bénéficier des bienfaits de cette gymnastique douce qui renforce les muscles profonds, rectifie les postures, stimule la respiration et mène à une meilleure tenue de la colonne vertébrale.



Contacts :

Marie-Jo Mosinski: 06 66 51 88 76

Martine Brachmann: 06 80 89 53 64

Emails : mariejomosinski@wanadoo.fr

mbrachmann@free.fr

vsmm@free.



APICULTURE

2024, année noire pour l'apiculture. Pas de miel de printemps à cause du temps pourri, été à peine mieux.

Réapparition de nids de **frelons asiatiques**, au Bourg et à la Belle Etoile notamment.

Pensez à nous signaler tous les nids d'insectes quels qu'ils soient, au **06.08.28.86.56** ou en mairie,

surtout au printemps, c'est à ce moment qu'il est plus **facile et GRATUIT** de les détruire!

Conservez nos coordonnées pour ce printemps: nous **récupérons gratuitement les essaims d'abeilles** qui s'invitent chez vous.

En effet, il est important que des abeilles ne s'installent pas dans une cheminée ou un toit, au risque de devoir être détruites.

Et pensez à nous si vous croisez des **frelons asiatiques** !

Mais ne faites pas détruire les autres frelons (les jaunes) ni les guêpes, sauf danger proche et immédiat!

Ce sont en fait des insectes très utiles. En cas de doute, mieux vaut nous appeler.

Contact: Francis au 06.08.28.86.56 - email: abeilles.smm@gmail.com





VITAGYM 2023/2024



Groupe Compétition



3 équipes étaient engagées tout au long de l'année : 2 équipes N7 et une équipe Tremplin ...soit **18 filles au total !**
L'ensemble des équipes ont brillé à la fois en compétition départementale et régionale.
Pour l'année 2024/2025, c'est 4 équipes de compétition et 1 individuelle qui vont relever de grands challenges avec 26 filles de 7 à 17 ans !



Une brocante

En collaboration avec la bibliothèque Montgraviers, Vitagym a organisé la brocante du village le dimanche 19 mai 2024.
Vous avez été très nombreux à répondre présent pour cet événement.



Du matériel



Sur 2024, nous avons pu investir dans un nouveau tapis de réception, un Trampo Tremplin ainsi qu'une nouvelle enceinte.
Cet investissement a été possible grâce à la vente de chocolats de Pâques que nous avons réalisée auprès de nos membres, ainsi que la vente de tickets de Tombola.



Des stages

Des stages pour les enfants ont été organisés pendant les vacances scolaires avec notre prof Emilie.
Dans le cadre du stage de Noël, nous nous sommes engagés à reverser 5€/enfant/jour à l'antenne locale du Téléthon ...c'est plus de 180€ qui sera reversé !



Participation à la compétition de Villemoisson



Encore un énorme palmarès pour nos équipes !!!
7 équipes engagées pour notre Club avec que des podiums en équipe et les 3 premières places en individuelles remportées également par des enfants du club dans chaque catégorie..

Les enfants peuvent être très fiers d'eux et de la qualité de leur travail !
La prochaine rencontre aura lieu le samedi 8 février 2025 avec, nous l'espérons, encore de beaux résultats.



Un gala



Notre gala sur le thème "**Les Héros Vitagym**". Vous avez été extrêmement nombreux à venir assister à ce gala de fin d'année et nous vous en sommes très reconnaissants !

Nos super-héros ont été ravis de vous présenter le fruit de leur travail de l'année.
Pour 2025, le nouveau thème du gala est actuellement en préparation !



2023/2024 ...ça a été aussi ...



Mise à disposition gracieuse de tout le matériel Vitagym pour le cycle gymnastique des maternelles de l'école Simone Soumier

Tous les membres du bureau remercient vivement :

- ses professeurs Benoît, José et Emilie ainsi que nos assistantes Coralie, Romane, Zia, Tina et Clarisse
- la mairie pour le prêt de la salle tout au long de l'année et la possibilité d'organiser des stages complémentaires.
- les parents de nos élèves pour leur aide régulière

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2025 !

Facebook : vitagym9150 / Email : vitagym@yahoo.fr

LANCEZ-VOUS À LA PRATIQUE DU

HATHA YOGA

Améliorer votre respiration

Renforcer votre concentration

Tonifier votre corps

AVEC NOS NOUVEAUX
PROFESSEURS DIPLOMÉS
MARLÈNE ET ALAIN

Rejoignez-nous le lundi de 19h30 à 20h45

et/ou le mercredi de 19h30 à 21h00



yogaclubsaintmo@gmail.com

@YOGASAINTEMAURICEMONTCOURONNE

06 88 88 26 22



Associations amies

Carrefour des Solidarités

<https://www.carrefourdesolidarites91.org/>



3 rue du Bac 91470 LIMOURS
01.64.91.26.38

L'association répond aujourd'hui à des besoins de solidarité envers des familles défavorisées, confrontées à des problèmes socio-économiques de plus en plus nombreux.

L'association propose :

- Un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil à l'aide des bénévoles investis dans l'association et de certains professionnels qui interviennent occasionnellement.
- Via l'épicerie sociale, une aide alimentaire accessible à tous les bénéficiaires et une diversité de produits qui permet aux familles de bénéficier d'un minimum d'équilibre alimentaire (produits secs, frais, légumes, fruits...). En savoir plus...
- Au travers de la braderie, une aide matérielle, complément indispensable pour subvenir aux besoins des familles (vêtements, vaisselles, meubles., jeux..) mais qui s'avère être également un lieu important de discussion, d'échanges entre les familles. En savoir plus...
- Par des animations menées tout au long de l'année, la création d'un lien social pour les bénéficiaires, sorties culturelles, projet vacances d'été...En savoir plus...
- Par des manifestations chaque année, de présenter les activités de l'association, de faire connaître les situations de précarité des familles bénéficiaires, de faire appel à la générosité de donateurs et de convaincre de nouveaux bénévoles de rejoindre l'association. En savoir plus...
- Une aide à l'insertion par le recrutement de plusieurs salariés en emplois aidés, l'occasion de rebondir vers la vie active, par la venue du bus de l'emploi de la CCPL, des ateliers d'alphabétisation et de cuisine, par un partenariat avec un centre d'autistes...

Université du temps Libre - Essonne

<https://www.utl-essonne.org/>



Une université sans diplôme, ouverte à tous les âges

L'Université du Temps Libre Essonne est une université sans diplôme ouverte à tous pour le plaisir d'apprendre et de comprendre.

Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, ses 2329 adhérents assistent à des conférences, suivent des cours et participent à des visites dans les domaines suivants : Arts & Lettres, Développement & Innovation, Médecine-Santé-Environnement, Sciences, Sciences humaines. Ils conduisent également des travaux de recherche ou à caractère artistique, culturel et social.

Essentiellement retraités et préretraités, les adhérents sont répartis en onze antennes : Arpajon – Brétigny, Boussy-Saint-Antoine, Epinay-sur-Orge, Etampes – Etréchy, Evry-Courcouronnes, Juvisy-sur-Orge, Les Ulis – Val d'Yvette, Montgeron – Draveil – Vigneux, Palaiseau, Pays de Limours, Verrières-le-Buisson.

Présente et active sur le territoire du Pays de Limours, l'UTL vous propose de nombreuses conférences à Limours, Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains, etc.

<https://www.utl-essonne.org/espace-public/antennes/pays-de-limours/conferences-lm/>

Renseignements et inscription : UTL Evry - 01.69.47.78.25 / permanence (Limours): 06.72.70.76.51

Contact : utl@utl-essonne.org ou antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org

La Ligue vous accompagne

Nous sommes présents dans tout le département pour vous offrir des soins de support qui ont pour objectif de diminuer les conséquences de la maladie et des traitements.

<https://www.ligue-cancer.net/91-essonne>

☎ 01 64 90 88 88

✉ cd91@ligue-cancer.net

📍 Rue de Bligny
Centre Hospitalier de Bligny
91640 BRIIS SOUS FORGES



Soutien psychologique et écoute

Un service d'écoute et de soutien psychologique est mis à votre disposition, sous forme d'entretiens individuels ou de groupes de parole.



Activités physiques adaptées

Des programmes d'exercices sont mis en place pour vous aider à améliorer les capacités physiques et diminuer la fatigue et l'anxiété.



Conseils en diététique

Des experts de la nutrition vous apportent des conseils pour adapter votre alimentation tout au long du parcours de soins et diminuer les effets du traitement.



Aides financières et actions sociales

La Ligue vous accompagne pour faciliter vos démarches, faire valoir vos droits et limiter l'impact financier de la maladie.



Soins socio-esthétiques

Ces soins spécifiquement adaptés aux personnes atteintes d'un cancer sont prodigués par des professionnels spécialisés visent à vous apporter bien-être et confort ainsi qu'à retrouver l'estime de soi.



Retour à l'emploi

Anticiper et préparer son retour au travail permet une reprise dans de bonnes conditions et favorise le maintien dans l'emploi.

Cafés conviviaux en Essonne : Nos Espaces Ligue accueillent les personnes malades du cancer, leurs proches et les aidants, à des rencontres dans un cadre bienveillant. En partageant leurs expériences, que ce soit médical ou personnel, ils créent ensemble de précieux moments d'échange. Les organisateurs sont tous bénévoles à la Ligue, et nous les remercions !

Le calendrier est disponible sur le site.

À Bligny : Le Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer est situé au rez-de-chaussée du pavillon Ansieau, l'espace Ligue est un lieu d'accueil et d'information générale sur le cancer. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Téléphone : 01 64 90 88 88



**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

Délégation de l'Essonne

4, rue d'Ardenay
91120 PALAISEAU

<https://www.unafam.org/essonne>

91@unafam.org

06.61.56.85.19

L'UNAFAM est une association répartie sur le territoire national qui accueille, soutient et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

Depuis plus de 60 ans, elle contribue à l'élaboration de la politique de santé et défend familles et malades auprès des élus et des responsables.

En Essonne, nous sommes une quarantaine de bénévoles formés par l'UNAFAM, disponibles pour les familles.

Pour vous aider à faire face et pour que vous ne restiez pas seuls, nous vous proposons :

- d'être accueillis par des bénévoles formés à l'écoute (8 lieux d'accueil en Essonne),
- de vous soutenir par des informations et des conseils pour entreprendre des démarches (tutelle, curatelle, parcours pénal,...) ou vous adresser à la MDPH,
- de participer à des groupes de parole animés par une psychologue et à des cafés-rencontres,
- de vous informer sur les troubles psychiques et les activités de l'UNAFAM, par notre Lettre mensuelle d'information et le site internet,
- de vous former pour mieux accompagner votre proche,
- de vous communiquer les dates des conférences, des ciné-débats et différentes rencontres avec des professionnels,
- de sensibiliser la population et lutter contre la stigmatisation à travers des événements,
- de représenter les familles et leur proche dans les commissions des hôpitaux et cliniques,
- de favoriser la mise en place de services d'accompagnement, de travail, de logement ou de loisirs.

NAISSANCES

Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés!

Malory DE OLIVEIRA
Ruth LOUNICI
Giulia CAPELA
Alba BARRAQUET SMAÏN
Marin LE GALL
Angeline MEYER

né le 07 janvier
née le 24 avril
née le 19 mai
née 26 mai
né le 08 octobre
née le 12 octobre



MARIAGES

Meilleurs vœux de bonheur à

Sabrina VIDAL et Kevin MOREL
Sandrine BENTO et Gilles GUERINON
Nathalie TRY et Guillaume CHÉRY
Isabelle FOUCHERAU et Stéphane GARNIER
Cécile GOUBERT et Franck LE NUELLEC
Adeline SCHMIT et Florian DEGRE
Sandra VITALE et Sylvain DUPERRIER

le 25 mai
le 1^{er} juin
le 22 juin
le 22 juin
le 24 août
le 31 août
le 14 septembre



DÉCÈS

Nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées

Ghislaine CLERC, veuve TAILLER
Fred FELDMANN

le 29 juillet
le 15 décembre



Pour être en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), seuls figurent les naissances, mariages, décès dont les familles ont autorisé la publication.